



**CAISSE NATIONALE
DES
AUTOROUTES**

COMPTE FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2014

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

A C T I F		REF. NOTE	MONTANT 31/12/2014	MONTANT 31/12/2013	MONTANT 31/12/2012
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.1		7 869 683 927,86 €	9 354 530 944,42 €	10 633 007 960,88 €
Prêts directs aux Sociétés concessionnaires d'autoroutes			7 646 785 402,03 €	9 090 907 929,89 €	10 311 690 031,98 €
Intérêts courus			222 898 525,83 €	263 623 014,53 €	321 317 928,90 €
TOTAL I :			7 869 683 927,86 €	9 354 530 944,42 €	10 633 007 960,88 €
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES D'EXPLOITATION			2 316 716,42 €	2 354 116,37 €	2 447 181,31 €
Créances Clients et comptes rattachés	3.2		2 316 716,42 €	2 354 116,37 €	2 447 181,31 €
DISPONIBILITES			1 370 851,86 €	1 224 355,51 €	1 197 934,25 €
Compte courant à la Caisse des Dépôts			1 298 488,37 €	1 223 730,08 €	1 134 802,65 €
Intérêts à recevoir			72 363,49 €	625,43 €	63 131,60 €
TOTAL II :			3 687 568,28 €	3 578 471,88 €	3 645 115,56 €
ECARTS D' ACTIF	3.3		126 162 000,00 €	123 432 000,00 €	119 754 000,00 €
Ecarts sur dettes indexées			126 162 000,00 €	123 432 000,00 €	119 754 000,00 €
TOTAL III :			126 162 000,00 €	123 432 000,00 €	119 754 000,00 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)			7 999 533 496,14 €	9 481 541 416,30 €	10 756 407 076,44 €
P A S S I F					
DETTES					
DETTES FINANCIERES	3.4		7 869 683 927,86 €	9 354 530 944,42 €	10 633 007 960,88 €
Emprunts obligataires			5 061 492 911,75 €	6 013 762 911,75 €	6 942 902 047,75 €
Intérêts courus.			148 243 530,47 €	174 595 461,98 €	220 934 476,86 €
Emprunts contractuels			2 585 292 490,28 €	3 077 145 018,14 €	3 368 787 984,23 €
Intérêts courus			74 654 995,36 €	89 027 552,55 €	100 383 452,04 €
TOTAL I :			7 869 683 927,86 €	9 354 530 944,42 €	10 633 007 960,88 €
DETTES D'EXPLOITATION	3.5		3 687 568,28 €	3 578 471,88 €	3 645 115,56 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			72 363,49 €	625,43 €	63 131,60 €
Autres dettes			3 615 204,79 €	3 577 846,45 €	3 581 983,96 €
TOTAL II :			3 687 568,28 €	3 578 471,88 €	3 645 115,56 €
ECARTS DE PASSIF	3.6		126 162 000,00 €	123 432 000,00 €	119 754 000,00 €
Ecarts sur créances indexées			126 162 000,00 €	123 432 000,00 €	119 754 000,00 €
TOTAL III :			126 162 000,00 €	123 432 000,00 €	119 754 000,00 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)			7 999 533 496,14 €	9 481 541 416,30 €	10 756 407 076,44 €
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
OPERATIONS D' ECHANGES D' EMPRUNTS	REF. NOTE		MONTANT 31/12/2014	MONTANT 31/12/2013	MONTANT 31/12/2012
DE TAUX D'INTERET	4.				
- Euros à recevoir (contre euros à livrer)			150 000 000,00 €	150 000 000,00 €	165 000 000,00 €
- Euros à livrer (contre euros à recevoir)			150 000 000,00 €	150 000 000,00 €	165 000 000,00 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014

C H A R G E S		REF. NOTE	MONTANT 31/12/2014	MONTANT 31/12/2013	MONTANT 31/12/2012
CHARGES D'EXPLOITATION					
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			1 685 325,76 €	2 091 926,04 €	2 195 151,88 €
- Rémunérations intermédiaires	5.1	118 800,00 €	257 250,00 €	157 500,00 €	
- Annonces, études et réalisations publicitaires		13 798,00 €	21 352,10 €	22 658,48 €	
- Commissions de paiement de service financier	5.2		151 811,25 €	207 099,48 €	
- Remboursement à la CDC des frais de gestion	5.3	1 397 212,43 €	1 462 042,20 €	1 650 330,91 €	
- Prestations extérieures		155 515,33 €	199 470,49 €	157 563,01 €	
TOTAL			1 685 325,76 €	2 091 926,04 €	2 195 151,88 €
CHARGES FINANCIERES					
AUTRES CHARGES FINANCIERES :			413 513 845,89 €	483 773 312,55 €	581 128 654,35 €
- Intérêts des emprunts et avances		398 569 260,58 €	457 678 117,68 €	570 132 159,85 €	
- Versement des produits financiers aux SCA	5.4	14 944 585,31 €	26 095 194,87 €	10 996 494,50 €	
TOTAL			413 513 845,89 €	483 773 312,55 €	581 128 654,35 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Autres charges exceptionnelles				213,90 €	-
TOTAL				213,90 €	-
TOTAL GENERAL			415 199 171,65 €	485 865 452,49 €	583 323 806,23 €
P R O D U I T S		REF. NOTE	MONTANT 31/12/2014	MONTANT 31/12/2013	MONTANT 31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION					
PARTICIPATION DES SCA :		5.5	1 685 325,76 €	2 091 926,04 €	2 195 151,88 €
- aux frais d'émission d'emprunts			169 654,13 €	515 158,51 €	208 002,54 €
- aux frais de gestion			1 515 671,63 €	1 576 767,53 €	1 987 149,34 €
TOTAL			1 685 325,76 €	2 091 926,04 €	2 195 151,88 €
PRODUITS FINANCIERS					
INTERETS ET PRODUITS :			398 641 624,07 €	457 678 743,11 €	570 195 291,45 €
- Intérêts sur prêts		398 569 260,58 €	457 678 117,68 €	570 132 159,85 €	
- Intérêts bancaires		72 363,49 €	625,43 €	63 131,60 €	
AUTRES PRODUITS FINANCIERS :			14 872 221,82 €	26 094 569,44 €	10 933 362,90 €
- Produits financiers divers		14 872 221,82 €	26 094 569,44 €	10 933 362,90 €	
TOTAL			413 513 845,89 €	483 773 312,55 €	581 128 654,35 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Autres produits exceptionnels				213,90 €	-
TOTAL				213,90 €	-
TOTAL GENERAL			415 199 171,65 €	485 865 452,49 €	583 323 806,23 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

ANNEXE

au 31 décembre 2014

1. CADRE JURIDIQUE

La CNA est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est assujettie aux principes généraux de la comptabilité publique, est dotée d'un agent comptable et, conformément aux dispositions du décret de création, sa gestion administrative est assurée par la Caisse des dépôts sous le contrôle du Conseil d'administration de la CNA.

2. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les états financiers sont présentés conformément à l'instruction générale M-91 relative à la comptabilité des établissements publics nationaux à caractère administratif.

Les principes comptables appliqués sont :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes,
- . indépendance des exercices.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

3. METHODES APPLIQUEES AUX PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

ACTIF

3.1. Immobilisations financières

Le montant qui figure au bilan correspond aux prêts effectivement versés.

Les intérêts courus sont rattachés aux comptes de prêts pour leur montant couru et non échu calculé prorata temporis.

Chaque prêt est comptabilisé pour sa valeur brute, les commissions, primes et frais étant répercutés simultanément sur les SCA.

3.2. Créances Clients

Ce poste retrace principalement les résultats sur intérêts courus des opérations d'échanges d'emprunts à répercuter sur les SCA.

3.3. Ecart d'actif

Ce poste enregistre la perte sur indexation pour les emprunts obligataires indexés.

Du fait de la transparence de la CNA vis-à-vis des SCA , il n'est pas constitué au passif de provisions pour cette rubrique.

PASSIF

3.4. Dettes financières

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur de remboursement. Les intérêts courus des emprunts obligataires et contractuels sont calculés prorata temporis.

3.5. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation correspondent aux avances de trésorerie des SCA, à la répercussion sur ces dernières des résultats sur intérêts courus des opérations d'échanges d'emprunts et aux intérêts du compte des disponibilités courantes à reverser aux SCA.

3.6. Ecart de passif

Ce poste enregistre l'incidence sur les prêts aux SCA de l'indexation pour les emprunts obligataires indexés.

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Opérations d'échanges d'emprunts

Elles concernent des opérations d'échange de taux d'intérêts à caractère de couverture.

Pour ces opérations, seuls les montants nominaux sont enregistrés lors de l'initiation des échanges.

5. PRINCIPAUX COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

5.1. Rémunérations d'intermédiaires

Ce poste comprend les commissions de placement relatives aux émissions obligataires sur les marchés français et étrangers.

5.2. Commissions de paiement de service financier

Elles sont destinées à régler aux teneurs de comptes-titres et aux intermédiaires financiers les commissions de service financier des emprunts obligataires relatives aux coupons échus et aux obligations amorties.

5.3. Remboursement à la CDC des frais de gestion

Ces frais représentent les prestations facturées par la Caisse des dépôts au titre de son concours à la gestion administrative, comptable et financière de l'établissement.

5.4. Versement des produits financiers aux SCA

Du fait de la transparence de la CNA vis-à-vis des SCA, l'établissement reverse à ces dernières les intérêts des fonds placés à la CDC et les produits financiers divers.

PRODUITS

5.5. Participation des SCA

Les sociétés d'autoroutes participent au remboursement à la CNA de l'ensemble des charges d'exploitation et financière. Le résultat de l'exercice est par conséquent systématiquement égal à zéro.

CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES
ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014

LES CHARGES

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation diminuent globalement de 406 600,28 €.
Cette variation s'explique par l'évolution des postes suivants :

- « Rémunérations d'intermédiaires » baisse de 138 450,00 €
- « Annonces, études, publications » baisse de 7 554,10 €
- « Commissions de paiement de service financier » baisse de 151 811,25 €
- « Remboursements à la CDC des frais de gestion » baisse de 64 829,77 €
- « Prestations extérieures » baisse de 43 955,16 €

Charges financières

L'ensemble des charges financières est en diminution de 70 259 466,66 € par rapport à l'année précédente. Cette variation globale s'explique par la baisse des postes suivants:

- « Intérêts des emprunts et avances » baisse de 59 108 857,10 €
- « Versement des produits financiers aux SCA » baisse de 11 150 609,56 €

LES PRODUITS

Produits d'exploitation

La participation des SCA diminue globalement de 406 600,28 €.
Cette variation est notamment due à la baisse du poste relatif aux frais d'émission d'emprunts à concurrence de 345 504,38 €.

Produits financiers

Les produits financiers diminuent globalement de 70 259 466,66 €.
Cette baisse s'explique par la variation des postes suivants :

Intérêts et produits

- « Intérêts sur prêts » baisse de 59 108 857,10 €
- « Intérêts bancaires » hausse de 71 738,06 €

Autres produits financiers

- « Produits financiers divers » baisse de 11 222 347,62 €

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes participent au remboursement à la CNA de l'ensemble des charges d'exploitation et financières.
Le résultat de l'exercice est par conséquent systématiquement égal à zéro.